

| | |
|--|---|
| Fiche de poste : Cadre de Santé de parcours | Date d'application : Avril 2019 Edition : 03 – 01/09/2010 Réf. : DSIRMT/PhF/MJS |
| | Quotité de travail : 100% Validation : Ph. FAUGERON |
| <i>Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques</i> | |

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Coordonnateur Général des Soins : Ph. FAUGERON
Cadre Supérieur de Santé : S. DALES

PRESENTATION DU PARCOURS DE SANTE DE LA PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE :

Le secteur de psychiatrie infanto-juvénile, à vocation départementale, a pour missions : le diagnostic précoce, les soins thérapeutiques, éducatifs et rééducatifs et le soutien aux familles.

Le parcours des enfants, accompagné de leur famille, s'organise et se coordonne entre les différentes unités de soins du secteur et avec les partenaires extérieurs : les PEP, la PMI, les structures sanitaires et médico-sociales, le conseil départemental, l'éducation nationale...

La collaboration entre ces structures se veut très interactive.

L'offre de soin s'organise à partir de différentes unités et équipes pluridisciplinaires réparties sur le département :

- **Les Centres Médico-Psychologiques : à Brive (avec une antenne à Objat), à Tulle (avec une antenne à Uzerche), à Egletons :**
Ces unités assurent des consultations ambulatoires médico-soignantes (primo-évaluation, diagnostic et suivi) ainsi qu'une activité de liaison dans les services de pédiatrie et de maternité de Tulle et de Brive pour assurer une prise en charge spécialisée des enfants ou adolescents hospitalisés ;
- **Un Centre Médico-Psychologique en psychiatrie périnatale** (situé à proximité de la maternité du CH.Brive) assure des consultations intra et extra hospitalières ainsi que des interventions en services de maternité et de pédiatrie sur l'ensemble du département ;
- **Un Hôpital de jour Enfant à Brive (site de Bel Air) :**
D'une capacité de 15 places, cette unité accueille des enfants âgés de 8 à 12 ans pour des prises en charge de troubles autistiques, psychoses infantiles, troubles envahissants du développement.
- **Un Service d'accueil Familial Thérapeutique (SAFT)**, sur le site du CH. Brive accueille des enfants et adolescents jusqu'à l'âge de 18 ans présentant des troubles importants de la personnalité ou du comportement en hospitalisation de jour ou de nuit.

CADRE REGLEMENTAIRE :

Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé

MISSIONS DU POSTE :

Le Cadre de Santé établit, organise et gère les liens permettant l'optimisation de la prise en charge sanitaire, sociale et médicosociale d'une personne dans un parcours de soins. Il coordonne la réalisation d'une démarche pluri professionnelle et pluridisciplinaire selon le projet médico-soignant établi.

ACTIVITES DU POSTE :

1 – Conception et coordination des organisations de soins et des prestations associées

- Conception et adaptation des organisations de soins dans le cadre de ce parcours de soins ;
- Coordination et suivi des soins et des prestations, coordination des parcours de soins, coordination des interventions des différents acteurs ;
- Coordination avec l'équipe médicale et avec les différents acteurs (différents services, partenaires extérieurs, ...) internes et externes en lien avec l'activité du service ;
- Contrôle de la réalisation des soins et des prestations.

2 – Gestion de l'information, des moyens et des ressources du secteur d'activités

- Réalisation, contrôle et suivi des tableaux de service permettant d'assurer la continuité et la cohérence des soins dans le cadre du parcours ;
- Gestion annuelle des ressources matérielles et des équipements, en collaboration avec l'assistant de pôle ;
- Production et coordination de l'information concernant l'activité du secteur, les patients et leur entourage, les professionnels partenaires ;
- Mise en place et suivi des moyens permettant d'assurer la traçabilité et la qualité des informations et des transmissions ;
- Suivi des indicateurs de pilotage de l'activité, contrôle des résultats, mesure et traitement des écarts, en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé ;
- Participation à la rédaction du rapport annuel d'activité du pôle.

3 - Management, encadrement et animation des équipes pluri professionnelles

- Communication et échanges avec les membres des équipes : communication sur les projets, sur les performances collectives, sur le recueil d'informations, sur la transmission des consignes, les procédures, les bonnes pratiques, ... ;
- Définition d'objectifs individuels et collectifs, mise en place et conduite de plans d'action, de délégations, ... dans le cadre du parcours ;
- Organisation et conduite de réunions avec les équipes et les partenaires externes en collaboration avec l'assistant de pôle;
- Organisation de l'intégration et du suivi des nouveaux professionnels de l'équipe, des stagiaires et étudiants ;
- Gestion des conflits et mise en place d'actions de médiation et de prévention ;
- Soutien des membres de l'équipe dans les situations difficiles.

4 – Gestion et développement des compétences

- Définition des activités et des compétences requises pour les professionnels paramédicaux en fonction de l'évolution de ce parcours de soins ;
- Organisation et suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutés) ;
- Conduite d'entretiens d'évaluation des compétences et de la performance individuelle et collective des membres de l'équipe et des personnes en formation ;
- Proposition d'évolutions professionnelles et de mobilité professionnelle et accompagnement du projet professionnel ;
- Définition des besoins en formation et en développement des compétences individuelles et collectives pour l'équipe et des futurs besoins en fonction de l'évolution de l'activité ;
- Définition du projet de formation du secteur d'activités en fonction des orientations de la structure, des objectifs spécifiques et des ressources allouées en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé ;
- Définition de profils de postes pour le recrutement et pour l'organisation de ce parcours,

- Construction et mise en place des modalités de liaison entre les terrains de stage et l'institut de formation pour l'accompagnement des tuteurs et le suivi de la progression des étudiants et professionnels ;
- Réalisation ponctuelle d'actions de formation, participation à des jurys ;
- Mise en place des démarches d'analyse des pratiques professionnelles : pratiques réflexives, codéveloppement,

5 – Animation d'une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

- Suivi de l'atteinte des objectifs liés à la qualité, diagnostic des écarts et mise en place d'actions préventives et correctives,
- Communication auprès des équipes des résultats des évaluations et des actions réalisées,
- Contrôle et évaluation de la qualité de la traçabilité des prises en charge dans le dossier de soins,
- Mise en place et suivi de l'application des procédures,
- Traitement des dysfonctionnements et des situations difficiles ou imprévues au sein du parcours,
- Mise en œuvre des actions de prévention des risques associés aux soins et prestations,
- Mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

6 – Elaboration et conduite de projets

- Montage, mise en œuvre, suivi et gestion des projets de parcours, en collaboration avec l'équipe médicale et le Cadre Supérieur de Santé ;
- Participation aux réunions institutionnelles ;
- Réunions et rencontres avec l'équipe d'encadrement du pôle ;
- Contribution à des projets et groupes de travail transversaux au sein du CH de Brive ;
- Formalisation et communication des résultats de projets.

7 - Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation

- Veille documentaire, réglementaire, institutionnelle ;
- Actualisation de ses connaissances ;
- Elaboration et mise en place d'innovations dans sa pratique à partir notamment des résultats de la recherche ;
- Participation à la réalisation d'études et de recherches ;
- Participation à la production d'articles, de synthèses, de communications en vue de publication.

COMPETENCES REQUISES

En terme de capacité à :

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin,
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin,
- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin,
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle,
- Contrôler et évaluer les activités,
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques,
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche,
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte.

PREREQUIS

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé,
- Respect de la réglementation en vigueur et de l'organisation du travail en équipe,

- Adhésion au projet d'établissement, projet de la DSIRMT et du pôle,

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :

Présence de [9h 00 à 17h 00] du lundi au vendredi,

Astreintes 2 à 3 fois par an,

Déplacement sur les différentes unités du parcours de sante de la psychiatrie infanto-juvenile,

Programmation des absences en concertation avec les cadres du pôle,

20 RTT dans le cadre du régime forfaitaire (dont 1 jour solidarité).